3 novembre 2025 |

Ecrit par le 3 novembre 2025

Le procès dit « de Mazan » : quelles traces 6 mois après ?



Le 19 décembre dernier, le procès des violeurs de Gisèle Pélicot s'achevait. Par l'ampleur des faits, le courage de la victime et la nature des verdicts, la cause des femmes violentées a fait un pas décisif, dans la suite du procès d'Aix-en-Provence qui a permis, il y a plus de 40 ans, de considérer le viol comme un crime. A Mazan, 6 mois après, quelles traces a laissé cette affaire dans ce village de Provence, dont le nom a été, bien malgré lui, associé à ces crimes ?

Dans cette petite commune du Vaucluse de 6 000 habitants, il y a un point qui met tout le monde d'accord. C'est un ras-le-bol. Une exaspération profonde vis-à-vis de ces centaines de journalistes qui sont venus des 4 coins du monde pour « couvrir l'affaire ». Peu respectueux, envahissants, en quête de sensationnel, et n'ayant pas peur d'avoir recours à quelques raccourcis et simplifications, sans parler des inévitables amalgames... « Sur les 51 accusés seuls deux hommes étaient originaires de Mazan », tiens-t-on à préciser dans le village. Bref, les méthodes de beaucoup de journalistes sont sévèrement mises en



Ecrit par le 3 novembre 2025

cause.

La vraie victime reste Gisèle Pélicot

Ce ras-le-bol, Jean-Philippe Achard, adjoint à la mairie, le mesure chaque jour. Pour lui il faudrait presque parler de « l'affaire des journalistes de Mazan » tant la médiatisation de l'affaire a pris le pas sur la réalité. Ce que l'on reproche aux journalistes c'est d'avoir participé à une véritable stigmatisation. Ainsi, on parle « du procès des viols de Mazan » alors qu'il conviendrait plutôt de titrer « le procès des violeurs de Gisèle Pélicot ». Étonnante cette pratique journalistique qui consiste à vouloir privilégier le lieu sur les personnes. La vraie victime reste Gisèle Pélicot.

Aujourd'hui la ville a besoin de tourner la page et faire en sorte que le nom de cette petite bourgade provençale ne soit pas constamment associée à ces crimes. A Mazan la vie a repris son cours normal. Comme le disent certains habitants « c'est ceux qui ne vivent pas ici qui plaignent le plus ceux qui y habitent ». Au fond c'est le traitement journalistique qui aura d'avantage marqué les esprits que les faits eux-mêmes. Un comble.

De Gisèle Halimi à Gisèle Pelicot : 50 ans après, même combat

Mazan : il ne faut pas se tromper de procès

3 novembre 2025 |



Ecrit par le 3 novembre 2025



Pourquoi dit-on le procès des viols de Mazan, alors qu'il s'agit du procès de Dominique Pelicot et de 50 violeurs ? Pourquoi est-il nécessaire d'associer le nom de cette petite ville du Vaucluse à des actes aussi odieux et indicibles. La meilleure façon de rendre justice à Gisèle Pelicot et de soutenir par la même la cause des femmes victimes de violences, ne serait-il pas de bien nommer les choses?

On pourrait rétorquer qu'il s'agit du « procès des viols de Mazan » parce qu'ils ont été commis sur cette commune. Les plus anciens d'entre nous ont peut-être en mémoire l'affaire du tueur de l'Oise mais certainement pas de son nom... Faudrait pas que les territoires en question deviennent des victimes collatérales des affaires dont elles ont été le théâtre. La petite ville de Bruay-en-Artois a eu beaucoup de mal à ne plus être associée systématiquement au crime d'une de ses jeunes habitante, Brigitte Dewèvre, en 1972. Ce sont les hommes et pas les territoires qui sont en cause. On notera cependant que dans certaines grandes affaires on n'associe pas le nom du territoire aux faits. Pour Christian Ranucci, auteur d'un crime sur une enfant, on ne parle pas du tueur de Marseille ou du procès du tueur de Marseille. Bien que le crime et le procès s'y soient tenus. Y aurait-il une graduation ou une sorte de hiérarchisation dans les dénominations?

Prendre la bonne dénomination c'est en définitive le meilleur moyen de soutenir la cause de Gisèle Pelicot. Les raccourcis ou les approximations pourraient parfois, avec le temps, minimiser les accusations voire prêter à confusion.



Ecrit par le 3 novembre 2025

De Gisèle Halimi à Gisèle Pelicot : 50 ans après, même combat

Mais si ce procès pouvait renforcer le dispositif législatif ou la jurisprudence dans la lutte contre les violences faites aux femmes, il conviendrait peut être alors de parler du procès d'Avignon. A l'image de celui Bobigny où une mineure était accusée, en 1972, de s'être faite avortée après un viol. A l'époque l'avortement était passible d'une amende et d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à 5 ans. Gisèle Halimi qui défendit la cause de la jeune fille a obtenu sa relaxe. Ce verdict ouvrit la porte à la dépénalisation de l'avortement avec la loi sur l'IVG, portée par Simone Veil.

Espérons qu'avec ce « procès d'Avignon » il y aura aussi un avant et un après.

Mazan : une marche de solidarité envers Gisèle Pelicot

3 novembre 2025 |



Ecrit par le 3 novembre 2025



À l'initiative d'un groupe de femmes victimes de violences et de l'association mazanaise <u>Isofaculté</u>, spécialisée dans la reconstruction personnelle par la médiation des chevaux, une marche blanche solidaire se tiendra ce samedi 5 octobre à Mazan.

Cet événement, organisé par l'association locale, vise à soutenir Gisèle Pélicot, dans le contexte du procès des viols de Mazan, ainsi que toutes les femmes ayant subi des violences ou des abus de pouvoir. Touchées par la souffrance de Gisèle Pélicot, qui résonne avec leur propre parcours, ces femmes, accompagnées par un solide réseau associatif et institutionnel du Vaucluse, prendront la tête du cortège, offrant à chacun l'occasion d'exprimer sa solidarité et son empathie à l'égard de toutes les victimes. Leur démarche incarne une profonde volonté de rendre visibles ces douleurs partagées.

Que la honte change de camp

Cette marche symbolise un pas de plus sur le chemin du « mieux vivre ensemble », une main tendue vers toutes les femmes victimes de violences. C'est aussi un geste destiné à faire évoluer les mentalités et à libérer la parole, afin que la honte change enfin de camp.

La volonté d'être écoutées et respectées

Un accompagnement musical sobre, ainsi qu'une lecture de poèmes et des témoignages de participantes,



Ecrit par le 3 novembre 2025

viendront ponctuer cet événement. Ces femmes, en quête de reconnaissance, souhaitent partager leur histoire et exprimer leur volonté d'être enfin écoutées et respectées.

L'association Isofaculté accompagne cette initiative

Isofaculté oeuvre à améliorer l'état de bien-être physique, mental et social du grand public et des publics fragilisés, par la médiation de l'équihomologie (du cheval). Cette association basée à Carpentras propose des séances individuelles, des formations pratiques et théoriques, des ateliers en famille et effectuent des permanences santé gratuites tous les jeudis.

Informations auprès d'Isofaculté. Chloé: 07 62 59 61 78.

La marche suivra le parcours historique de la fête du Cari, événement traditionnel mazanais dédié à la solidarité

Le rendez-vous est donné pour 14h30 au feu rouge de Mazan, à l'intersection de la Venue de Carpentras et du chemin d'Aubignan. Le cortège empruntera ensuite le chemin d'Aubignan jusqu'au mémorial symbolique installé pour l'occasion au 1775, dédié à l'amour et à l'empathie. Chaque participant(e) pourra, s'il ou elle le souhaite, déposer une fleur au pied du mémorial, marquant ainsi un geste fort de solidarité en ce 5 octobre, jour de la Sainte Fleur.

Samedi 5 octobre. 14h30 à 17h. Feu rouge de Mazan. 1775 chemin d'Aubignan. Mazan.